

Image not found or type unknown



Reprise de commission de la part de ex employeur

Par **soultane77**, le **07/06/2008** à **17:17**

Bonjourrrrrje vous ecris car j'ai été mandataire d'une société de courtage qui me payait en avance sur commission, j'ai rompu mon contrat avec cette société le 19 septembre 2005 (ca date!!) . Le 5 avril de cette année (2008) j'ai reçu une lettre recommandée où il me reclame 1850€ car soi-disant des contrat ont été résilié après mon départ. Je souhaite savoir si j'ai un recours face eux pour éviter de payer une telle somme , somme que je ne pourrais meme pas payer? en vous remerciant d'avance de votre reponse.